



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 30 mai 2012

Conseil Général
de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Préavis no 10/12 : Demande de crédit pour financer les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et d'équipement à la rue du Manoir avec réfection complète de la chaussée

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. But

Le présent préavis a pour but de solliciter un crédit de **Fr. 360'000.-** pour financer les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et équipement de la rue du Manoir.

2. Préambule

En 2008, lors des travaux de séparatif de la commune, des travaux pour la pose du gaz et de l'éclairage public ont été effectués sur une partie de cette rue. A l'époque, la conduite d'eau potable, datant des années 1980, ne semblait pas avoir besoin d'être remplacée.

D'importantes fuites d'eau survenues sur cette conduite le 12 juillet 2011 et le 26 mai 2012, nous ont contraints à intervenir pour effectuer les réparations nécessaires. Durant ces travaux nous avons constaté que les tuyaux en fonte avaient subi un vieillissement prématuré dû, peut-être, à un phénomène d'électrolyse.

Etant donné que le gaz et l'éclairage public s'arrêtent à hauteur de la maison de la famille Blanc et que la fouille est prévue jusqu'à l'entrée du Manoir, nous profiterons de ces travaux pour y inclure ces différents services.

3. Descriptif des travaux

- Creuse et pose d'une conduite d'eau potable PE 160 mm sur la première moitié de la rue (carrefour de la Vieille Auberge jusqu'à la maison de la famille Blanc)

- Creuse et pose d'une conduite d'eau potable PE 160 mm sur la fin de la rue (maison de la famille Blanc jusqu'à l'entrée du Manoir) et sur ce même tronçon, pose d'une conduite de gaz PE 90 mm et d'un tube éclairage publique PE 60 mm
- Remplacement des candélabres existants par 3 nouveaux identiques à ceux déjà en place dans le village
- Remblayage et réfection complète de la chaussée

4. Conséquences financières

Montants selon devis retenu :

• Travaux de génie civil	Fr.	205'000.00
• Travaux appareillage eau potable	Fr.	41'700.00
• Travaux appareillage gaz	Fr.	7'200.00
• Travaux bureau technique	Fr.	31'500.00
• Eclairage publique	Fr.	10'000.00
• TVA	Fr.	27'000.00
• Divers (assurances, contrôle, publications, etc..)	Fr.	4'700.00
• Imprévus env. 10%	Fr.	32'900.00
TOTAL NET (escompte et TVA inclus)	Fr.	360'000.00

5. Financement

Cette dépense sera financée par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du moment.

La charge sera entièrement imputée au compte de fonctionnement des services eau potable, éclairage public, route et gaz au prorata et compensé par un prélèvement sur les fonds de réserve n° 2820.17 : travaux futurs, n° 2820.12 : routes et n° 2820.04 : service des eaux.

6. Cout financier annuel pour le compte de fonctionnement

Estimation des intérêts de la dette : Fr. 360'000.00 à 2.5 %	Fr.	9'000.00
TOTAL NET ANNUEL	Fr.	9'000.00

7. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil général à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances

- Vu le préavis Municipal n° 10/12 : demande de crédit pour financer les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et d'équipement de la rue du Manoir avec réfection complète de la chaussée ;
- Entendu les rapports des commissions désignées pour l'étude de ce projet ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. la Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux de remplacement des conduites d'eau potable et d'équipement de la rue du Manoir avec réfection complète de la chaussée ;
2. un crédit de Fr. 360'000.-, financé par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du moment lui est accordé à cet effet ;
3. de prélever Fr. 360'000.- sur les fonds de réserve n° 2820.17 : travaux futurs, n° 2820.12 : routes et n° 2820.04 : service des eaux ;
4. d'imputer les charges d'intérêts bancaires annuelles au compte de fonctionnement no 220.322.00 : « intérêt des dettes à long terme ».

DECHARGE

Les commissions de leurs mandats.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 29 mai 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique



C. Tallichet Blanc



La secrétaire



F. Turin

Municipal responsable : M. Thierry Vidmer